



WorkSafeNB Safety Star Awards • Prix des étoiles de la sécurité de Travail sécuritaire NB

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Le **prix du champion de la santé et sécurité de Travail sécuritaire NB** reconnaît une personne de n'importe quel niveau de l'organisme qui fait avancer la santé et la sécurité au travail. Cette personne va au-delà des attentes pour assurer sa sécurité ainsi que celle des autres. Elle encourage et inspire ses collègues, tout en faisant la promotion de la santé et de la sécurité et en les intégrant à ses activités quotidiennes.

Vos coordonnées

Nom : _____ Organisme : _____

Numéro de téléphone : _____ Courriel : _____

Renseignements sur la personne proposée

Nom : _____ Organisme : _____

Titre : _____ Courriel : _____

Numéros de téléphone : _____

Rédigez un texte ou réalisez une vidéo qui décrit comment la personne proposée satisfait aux critères du prix du champion de la santé et sécurité :

- **Texte** (minimum de 350 mots). *Veillez vous servir de l'espace plus bas ou d'une feuille distincte.*
 - **Vidéo** (minimum de deux minutes). *Veillez nous envoyer le lien par courriel ou l'indiquer plus bas.*
- Consultez le document intitulé *Critères des prix des étoiles de la sécurité* à titre de référence.

Travail sécuritaire NB avisera les récipiendaires de sa décision au plus tard le 14 septembre 2018.

Ces derniers seront reconnus à la Conférence sur la santé et la sécurité de Travail sécuritaire NB,
qui aura lieu à Saint John, du 3 au 5 octobre prochain.

Prix : 500 \$ au récipiendaire et 500 \$ à l'organisme en reconnaissance de son (ses) initiative(s) de santé et de sécurité.



Envoyer le formulaire rempli à
l'adresse suivante :
**Prix des étoiles de la sécurité de
Travail sécuritaire NB**
À l'attention de Nicole Melanson
30, rue Englehart, pièce F
Dieppe (N.-B.) E1A 8H3

Ou vous pouvez également envoyer
le formulaire par courriel à l'adresse
suivante :
nicole.melanson@ws-ts.nb.ca
(Veuillez indiquer « Prix des étoiles de
la sécurité » dans la mention objet.)

Date limite : 31 août 2018